



35^{ème} RALLYE REGIONAL DE VAISON

8^{ème} RALLYE REGIONAL DE VAISON VHC

FICHE DE RECONNAISSANCE

Avant d'effectuer leur reconnaissance, les équipages devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente, la ou les voitures dont ils se serviront. Un numéro d'identification leur sera délivré le jour des reconnaissances : le 25 février à partir de 8 h 00 au départ de la spéciale de PROPIAC et pour le vendredi 2 Mars à l'espace culturel de Vaison. Il devra être apposé en haut du pare-brise gauche pendant toute la durée des reconnaissances.

Concurrent - Conducteur

Pilote Nom et Prénom :

Copilote Nom et Prénom :

VEHICULES UTILISES

Marque et Modèle:

Couleur:

Numéro d'immatriculation:

2^{ème} Véhicule

Marque et Modèle:

Couleur:

Numéro d'immatriculation:

A RETOURNER AVEC LE BULLETIN D'ENGAGEMENT